

Autrefois et aujourd'hui

Autor(en): **Chobaz, Alexis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

confond exactement avec les exigences du sens commun¹. Les programmes seconds, dont on ne nous dote que trop abondamment, ne doivent point ignorer ce programme premier, mais le préciser, le fonder en raison et le prolonger. Si les programmes seconds sont chargés à l'excès, ce n'est pas au détriment du programme premier que doit s'opérer l'allègement. Il faut d'abord « être », après quoi l'on tâche d'« être mieux », en se souvenant toutefois que le mieux est souvent l'ennemi du bien.

E. DÉVAUD.

AUTREFOIS ◉ AUJOURD'HUI

Il vaut mieux prévenir que guérir, dit-on. Mais trop de prévenances conduit aussi à la maladie ; cela est exact en pédagogie aussi.

Prenons par exemple la dictée. Elle jouissait autrefois d'un incomparable prestige ; elle constituait l'épreuve de choix et suffisait à classer les élèves. Un « zéro faute » fournissait la preuve indubitable de l'intelligence. Tout contribuait à rehausser sa gloire : point d'explications préalables, point de mots écrits au tableau, point de tolérances orthographiques. La moindre défaillance était frappée d'une sanction sévère : grande copie, nombreux coups sur les doigts, etc., etc. Aussi, tous les élèves, jusqu'aux plus cancre, s'efforçaient-ils d'échapper aux sanctions par de vigoureux efforts et s'acharnaient à atteindre le « zéro faute » ambitionné.

On demandait beaucoup et même tout à l'élève, peu au maître. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Moins de crainte des sanctions ; mais un grand acharnement à éveiller l'intérêt, la curiosité, l'intelligence proprement dite.

On veut que l'enfant comprenne, réfléchisse ; la dictée doit être un exercice aussi attrayant que possible. On explique, on fait toucher, on montre, on écrit ; tous les sens sont atteints, aucun souvenir auditif, visuel, graphique ou verbal n'est négligé ; plus de pièges, plus d'énigmes, c'est le maître qui fournit tout l'effort ; l'élève suit trop souvent sans entrain, sans vigueur. Cela arrive pour bien des travaux autres que la dictée malheureusement ; « parce qu'il trouve sa nourriture trop bien préparée, son estomac est paresseux », nous disait dans une conférence, l'année dernière, un de nos honorés Préfets qui s'intéresse vivement aux écoles de son district.

¹ « L'objet propre du sens commun, c'est tout d'abord les notions premières et les principes premiers rattachés à l'être, qui sont comme la structure de la raison. C'est, en outre, les grandes vérités qui se rattachent à ces notions premières par les principes premiers : existence de Dieu, de la liberté, de la spiritualité de l'âme, de l'immortalité ; les premiers devoirs naturels qui se déduisent du premier principe de la morale appliqué à notre nature », Garrigou-Lagrange, p. 131. — J'ai trouvé postérieurement un article du P. Verrier, dans la *Revue thomiste* de 1900, p. 446 et suivantes, qui formule exactement les mêmes exigences pour la formation de l'esprit.

Veillons à ne pas sauter de l'autre côté du cheval. Si parfois nos élèves sont apathiques ne serait-ce pas de notre faute ? Nous avons voulu trop bien accomplir notre tâche ; nous avons tout fait ; nous n'avons pas laissé à nos enfants le plaisir que leur procure la découverte de certain piège à leur portée.

Braquez votre objectif photographique devant le plus beau paysage, rien ne s'imprime tant que vous ne pressez pas le bouton. Quelle n'est pas votre surprise, lorsque vous avez bien préparé votre œuvre si vous constatez qu'il y a eu trop ou pas assez de lumière. De deux façons, votre image est ratée ; l'une sera presque blanche, salie de formes insaisissables ; l'autre noire à ne rien reconnaître. N'en est-il pas de même de l'esprit de l'enfant, selon que le maître a tout fait ou n'a rien fait. C'est le cas de citer le proverbe : « Le trop et le trop peu gâtent tous les jeux ! »

Voilà sans doute une explication de la crise de l'orthographe et surtout du manque d'initiative de nos élèves ?

Progens.

ALEXIS CHOBAS.

L'enseignement du français au cours moyen

VI

GRUYÈRES

(Chapitre VI, page 112)

A. VOCABULAIRE : 1. *Indiquer le contraire :*

Une vallée large (étroite).

Une longue plaine (courte).

Une grande fenêtre (petite).

Le pavé égal (inégal).

La vieille porte (jeune).

Une rue principale (secondaire).

Une pente douce (rapide).

2. *Définitions.*

Un mamelon isolé, c'est (un monticule seul).

Une attitude royale, c'est (un maintien de roi).

Un manoir, c'est (un château).

Une girouette, c'est (une plaque qui tourne au vent).

Une lucarne, c'est (une fenêtre de toit).

Une charrière, c'est (un chemin creux).

B. GRAMMAIRE.

1. *Nombre des noms, page 35.*

a) Copie de l'alinéa, souligner d'un trait les noms singuliers, de deux traits les noms du pluriel.

b) Copier les noms d'un alinéa en indiquant le genre et le nombre. Ex. la charrière, f. s.